	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 31 mars 2023	N° 2023-153

Convocation du 24 mars 2023

Aujourd'hui vendredi 31 mars 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST
Mme Christine BONNEFOY à M. Christian BAGATE
Mme Simone BONORON à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET
Mme Nathalie LACUEY à Mme Françoise FREMY
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Jérôme PESCIANA à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM
M. Kévin SUBRENAT à M. Patrick BOBET
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Fabrice MORETTI


EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à partir de 17h50
Mme Zeineb LOUNICI à partir de 17h53
Mme Pascale PAVONE à partir de 17h53
M. Fabien ROBERT à partir de 17h50

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Alain GARNIER de 12h30 à 15h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Isabelle RAMI de 12h45 à 17h25
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h45
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h35
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-François EGRON à partir de 12h
Mme Claudine BICHET à M. Patrick LABESSE de 12h50 à 14h30
Mme Brigitte BLOCH à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30
M. Patrick PAPADATO à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 16h40
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h30
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 14h30
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT de 10h20 à 14h30
M. Dominique ALCALA à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h32
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Sébastien SAINT-PASTEUR à partir de 16h00
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h30
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de 17h00
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h45
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 14h30 à 17h50
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN de 12h20 à 15h30
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir 12h15
M. Gérard CHAUSSET à Mme Tiphaine CORNACCHIARI à partir de 17h15
M. Christophe DUPRAT à M. Dominique ALCALA de 14h30 à 17h32
M. Christophe DUPRAT à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 17h32
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h00
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h40
M. Guillaume GARRIGUES à M. Thierry MILLET à partir de 11h30
M. Laurent GUILLEMIN à M. Maxime GHESQUIERE jusqu'à 10h50 et à partir de 12h20
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 14h30
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 17h25
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Pascale PAVONE jusqu'à 15h10
Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineb LOUNICI de 16h50 à 17h53
M. Michel POIGNONEC à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 12h25
M. Patrick PUJOL à M. Max COLES à partir de 12h25
Mme Marie RECALDE à M. Frédéric GIRO à partir de 12h30 et à partir de 16h00
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Jacques MANGON à partir de 15h00
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h30

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 31 mars 2023	Délibération
	ADG Action Climatique et Transition Energétique	N° 2023-153

**Association Cycl'eau - Année 2023 - Subventions pour le Village de l'Eau et Cycl'eau
le Salon - Conventions - Décision - Autorisation**

Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Association Cycl'eau - Année 2023 – Subventions pour le Village de l'Eau et Cycl'eau le Salon - Conventions - Décision - Autorisation
--

Résumé

Face au dérèglement climatique, le Grand Sud-Ouest sera l'un des territoires les plus impactés dans les années à venir. Le cycle de l'eau s'en trouvera modifié. Le déficit en eau

pourrait atteindre 50% des prélèvements actuels, soit 1,2 milliard de m³. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de préserver la ressource, d'assurer l'approvisionnement en eau potable et modifier les comportements des usagers.

Dans ce contexte, du 20 au 26 mars 2023 aura lieu à Bordeaux la cinquième édition néo-aquitaine du salon professionnel Cycl'eau et la première édition du Village de l'eau, un événement de sensibilisation du grand public.

Ces deux événements, initiés par l'association bordelaise CYCL'EAU ont pour objet de rassembler les acteurs économiques de la filière, mais aussi de communiquer auprès du grand public, en mobilisant les consommateurs d'aujourd'hui et en sensibilisant les plus jeunes, acteurs des solutions de demain.

Conscients de l'importance de sensibiliser le grand public, et en particulier les scolaires, à la gestion et la préservation de l'eau, et dans le cadre du passage de la métropole bordelaise à une gestion publique de l'eau, Bordeaux Métropole et la régie de l'Eau Bordeaux Métropole souhaitent soutenir le salon Cycl'eau et le Village de l'eau, situés en plein de cœur de la métropole.

Deux subventions pour ces évènements ont été ainsi été sollicitées auprès de Bordeaux Métropole par l'association pour respectivement 15 000€ et 50 000€.

Cette association avait déjà bénéficié de subventions en 2021 pour le Salon Cycl'eau Bordeaux, à hauteur de 10 000€.

Ces montants représentent :

- Pour le Village de l'Eau, 14% du financement de l'évènement, dont le budget global est estimé à 352 505€,
- Pour le Salon Cycl'eau Bordeaux, 12% du financement de l'évènement, dont le budget global est estimé à 127 542€.

Village de l'Eau	
Bud – Chap – Art – Ss Fonct	Budget principal 05 – Chapitre 65 – Article 65748 – Fonction 734
Ref. GDA / GDMO	2023-00420
Cofinanceurs (Noms, Mt,%)	Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, Conseil Régional, Conseil Départemental : 14% chacun

Salon Cycl'eau Bordeaux	
Bud – Chap – Art – Ss Fonct	Budget principal 05 – Chapitre 65 – Article 65748 – Fonction 734
Ref. GDA / GDMO	2023-00419
Cofinanceurs (Noms, Mt,%)	Conseil Départemental, Agence de l'Eau Adour Garonne : 12% chacun

Les conventions fixant les attentes respectives sont annexées à la présente délibération.

Le rapport

Contexte et présentation de l'association

Dédiée à la sensibilisation de la gestion de l'eau, l'association CYCL'EAU, association loi 1901 créée en 2019, a pour objectif d'informer, sensibiliser et responsabiliser les tiers aux problématiques liées au secteur de l'eau et à l'environnement. Sur le territoire national et international, l'association a pour objet d'assurer la rencontre et l'échange avec toute personne physique et/ou morale de droit privé ou de droit public ayant un lien avec le secteur de l'eau et de l'environnement, et de réaliser des actions d'information, de sensibilisation, de formation sur tout sujet ayant un lien avec le secteur de l'eau et de l'environnement.

L'association CYCL'EAU est à l'initiative et pilote l'organisation de salons professionnels, construits avec les collectivités locales. Un cycle biennal de 6 rendez-vous, ancrés dans 5 bassins hydrographiques permettant de réunir tout l'écosystème national de la gestion de l'eau : Bordeaux, Lille, Strasbourg, Aix, Vichy et Toulouse.

En 2021, l'association CYCL'EAU a ainsi organisé un salon professionnel à Bordeaux.

Programme des manifestations

Face au dérèglement climatique, le Grand Sud-Ouest sera l'un des territoires les plus impactés dans les années à venir. Le cycle de l'eau s'en trouvera modifié. Le déficit en eau pourrait atteindre 50% des prélèvements actuels, soit 1,2 milliard de m³. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de préserver la ressource, d'assurer l'approvisionnement en eau potable et modifier les comportements des usagers.

Dans ce contexte, du 20 au 26 mars 2023, l'association CYCL'EAU propose deux manifestations sur le territoire de Bordeaux Métropole :

Le salon Cycl'eau se déroulera le 22 et le 23 mars au Parc des expositions de Bordeaux. Dédié aux professionnels de la filière, le salon accueillera plus de 120 exposants (1500 visiteurs attendus), un village des partenaires du territoire (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de la Gironde, INRAE, SMEGREG, etc.), un pôle conférences (7 conférences thématiques et 1 plénière institutionnelle), un village innovation.

Le sujet d'une des six conférences portera sur la gestion publique de l'eau avec un focus sur

la volonté forte pour Bordeaux Métropole de passer à une gestion publique avec la mise en place de la régie de L'Eau Bordeaux Métropole au 1er janvier 2023.

Le village de l'Eau se tiendra à Darwin écosystème, avec une inauguration le 22 mars à l'occasion de la Journée mondiale de l'Eau, et accueillera des scolaires et étudiants durant la semaine, les familles et habitants de Bordeaux Métropole le week-end. Cet événement a pour objectif de mettre la ressource Eau au cœur des préoccupations des usagers du service de l'eau sur le territoire en proposant des espaces (partenaires, ONG et associations ayant pour mission la préservation de la ressource en eau), des moments d'information et des ateliers pour les sensibiliser aux économies d'eau et à la protection de la ressource et leur faire découvrir les métiers et les formations liés à la gestion de l'eau.

Au programme : expositions, projections de documentaires, pièces de théâtre, conférences, débats, ateliers, animations et un Ek'eau trail sur les rives du fleuve. Cet événement est l'occasion pour Bordeaux Métropole de communiquer auprès des usagers sur le passage en gestion publique du service de l'eau, de faire connaître et positionner la nouvelle régie de L'Eau Bordeaux Métropole sur le territoire métropolitain, de promouvoir l'eau du robinet comme eau de boisson, locale et sans emballage plastique et de motiver les habitants à adopter des écogestes pour préserver la ressource souterraine (eau potable) et les milieux aquatiques dont le fleuve Garonne (assainissement).

Sur les 6 conférences proposées au grand-public durant le week-end de l'événement, une portera sur la gestion publique de l'eau, la régie de L'Eau Bordeaux Métropole et le petit cycle de l'eau, de la source au robinet. Une deuxième conférence portera sur la préservation de la ressource souterraine à l'échelle du territoire et une troisième sur le fleuve et le rôle de l'assainissement des eaux usées pour la préservation du milieu naturel.

Plan de financement

L'association CYCL'EAU avait déjà bénéficié de subventions en 2021 pour le Salon Cycl'eau, à hauteur de 10 000€. La subvention demandée pour le Salon Cycl'eau Bordeaux 2023 est de 15 000€ : au contraire de 2021, le salon se déroule cette année en présentiel. Le budget prévisionnel des deux événements est détaillé dans les conventions annexées.

S'agissant du Village de l'Eau, le budget global de l'évènement est estimé à 352 505€ pour une subvention demandée à Bordeaux Métropole de 50 000€, soit un taux de participation de 14% de la part de Bordeaux Métropole au financement de l'évènement. Les organismes publics contribuent à hauteur de 71% au financement de l'évènement. Notamment l'association prévoit une participation de la Régie de l'Eau Bordeaux à hauteur de 50 000€, ainsi que du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour les mêmes montants. S'agissant du Salon Cycl'eau Bordeaux, le budget global de l'évènement est estimé à 127 542€ s'agissant de l'espace conférences, pour une subvention demandée à Bordeaux Métropole de 15 000€, soit un taux de participation de 12% de la part de Bordeaux Métropole au financement de l'évènement. Les organismes publics contribuent à hauteur de 40% au financement de l'évènement. Notamment, l'association prévoit une participation du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur chacun de 12% au financement de l'évènement.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement Général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE

Les objectifs des deux manifestations proposées par l'Association CYCL'EAU sont convergents avec les objectifs de préservation de la ressource en eau de Bordeaux Métropole.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer deux subventions de 15 000 € et 50 000 € respectivement en faveur de l'Association CYCL'EAU pour la tenue du Salon Cycl'eau Bordeaux et du Village de l'Eau ;

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer les conventions ci-annexées et tout acte afférent, précisant les conditions des subventions accordées ;

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2023, chapitre 65, article 65748, fonction 734 ;

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 31 mars 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 5 AVRIL 2023	Pour expédition conforme,
DATE DE MISE EN LIGNE : 6 AVRIL 2023	la Vice-présidente,
	Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE